



SESSION PLENIERE DU 19 OCTOBRE 2016

ORIENTATIONS BUDGETAIRES de 2017

Le CESER doit réglementairement donner un avis sur l'ensemble des rendez-vous budgétaires de la Région :

- orientations budgétaires,
- budget primitif,
- budget supplémentaire,
- décision modificative 2 : DM2,
- compte administratif (résultat a posteriori, généralement au printemps).

Comme toujours, c'est sur l'avis du CESER que la CGT s'exprime. Partageant les éléments essentiels de cet avis, la CGT l'a voté.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES PRESENTEES PAR LA REGION

Le document de la Région annonce sur une quarantaine de pages les grands axes de la politique budgétaire pour l'année 2017. Les orientations budgétaires sont cette année présentées plus tôt que ce qui se pratiquait jusqu'à présent. Il s'agit d'un document qui reste général.

En introduction, la Région revient sur le contexte d'élaboration de ce budget, en faisant une nouvelle fois référence à la **dette cachée** qu'aurait laissée l'ancien exécutif.

Elle se fixe trois grands objectifs pour le budget 2017 :

- **réduire les dépenses de fonctionnement** et **adapter les dépenses d'investissement** de la collectivité pour rétablir une trajectoire financière soutenable pour la Région ;
- **dégager des marges de manœuvres financières** pour poursuivre les priorités que la nouvelle majorité s'est fixées : renforcer à la fois la compétitivité des entreprises, l'attractivité des territoires et la formation des ligériens ;
- réussir **les transferts des nouvelles compétences** régionales.

CE QUE DIT L'AVIS DU CESER (téléchargeable dans son intégralité sur www.ceser.paysdelaloire.fr)

En préambule et sans citer expressément l'expression de « dette cachée » qu'aurait laissée l'ancienne majorité du Conseil Régional, **le CESER souhaite voir clos définitivement le débat sur les engagements financiers du précédent exécutif.**

1. Les orientations stratégiques proposées par la Région

L'avis rappelle les orientations fixées par la Région et les trois axes majeurs identifiés :

- **la formation des Ligériens** ciblée sur la relance de l'apprentissage, les formations courtes d'adaptation à l'emploi, les lycées et l'enseignement supérieur et la recherche,
- **la compétitivité des entreprises** avec la simplification des dispositifs, l'internationalisation, l'innovation,
- **l'attractivité des territoires.**

2. Les observations par politiques publiques

Elles portent notamment sur :

- l'importance de la complémentarité entre les dispositifs de **formations courtes et les formations qualifiantes**, y compris sur les niveaux supérieur ;
- les moyens à attribuer au **CARIF OREF**, structure en charge sur Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) ;
- le souhait du CESER de connaître les résultats des études démographiques et capacitaires des **lycées** annoncés pour la fin 2017 ;
- la problématique du coût pour la Région de l'harmonisation tarifaire suite à la nouvelle compétence régionale sur **les transports interurbains et scolaires** ;
- l'insuffisance de visibilité de la stratégie en matière **d'environnement** ;
- la cohérence à trouver entre le pacte de ruralité adopté mi-2016 et la nouvelle politique des contrats de territoires ;
- le souhait du CESER d'une vision plus globale et plus claire des choix de l'exécutif dans le cadre du **nouveau plan santé**.

Toutefois, le document de la Région restant très général, il ne permet pas de mesurer les conséquences des orientations budgétaires sur les politiques publiques de la Région.

3. Les attentes du CESER

L'avis s'interroge sur la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de financement et sur les **arbitrages qui seront nécessaires** à réaliser sur les politiques publiques.

Il interroge donc la Région.

Compte tenu de la volonté de ne pas utiliser le levier fiscal au niveau des recettes et au vu de tous ces engagements et contraintes, **quels moyens budgétaires resteront à la disposition de la Région pour assurer les politiques publiques ?**

Quels recentrages des politiques publiques ?

Quelles sont les politiques publiques qui porteront prioritairement le poids des économies ?

La feuille de route pour la mandature, demandée au budget supplémentaire, apparaît pour le CESER encore plus indispensable pour le budget primitif 2017.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'Yvic KERGROAC'H

En préalable, la CGT rappelle que la **notion de la compétitivité** est entendue par l'Union Européenne comme la capacité d'une Nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité. Elle peut s'apprécier par l'aptitude d'un territoire à maintenir et à attirer les activités et par celle des entreprises à faire face à leurs concurrentes.

C'est cette idée qui devrait présider à l'action de la Région.

La CGT partage globalement les remarques de l'avis, en premier lieu le **souhait de clore définitivement le débat sur les engagements financiers du précédent exécutif**. Le rapport de la région évoque une nouvelle fois et à 7 reprises la « dette cachée » qu'aurait laissé l'ancien exécutif. Disons-le clairement : une dette, c'est ce qu'on doit à quelqu'un. Or, dans le cas présent, il s'agit d'investissements projetés mais pas engagés et qui, par ailleurs, ont pour la plupart été repris à leur compte par le nouvel exécutif. **La CGT le redit, cette expression de « dette cachée » est abusive.**

S'il n'y a pas de dette cachée, **il y a un réel problème de financement des régions** et ce n'est pas l'attribution promise d'une part de la TVA en lieu et place de la DGF qui va solutionner ce problème. Outre que la TVA est un impôt injuste car non progressif, la CGT attire l'attention sur le danger d'inégalités territoriales que pourrait représenter un financement régional assis sur la consommation de ses habitants.

La CGT partage, certes, le souhait du CESER d'une réforme en profondeur des finances locales mais **exige une réforme d'ensemble de la fiscalité** qui soit réellement redistributive et qui aille vers plus de justice sociale.

La Région se pose comme objectif pour 2017 de réduire les dépenses de fonctionnement, adapter les dépenses d'investissement, dégager des marges de manœuvres financières et réussir les transferts des nouvelles compétences régionales.

Dans un contexte de forte croissance démographique, d'un accroissement des déséquilibres sur le territoire, d'un taux de chômage élevé particulièrement chez les jeunes Ligériens, **les besoins existent aussi bien en investissement qu'en fonctionnement.**

D'ailleurs, les divers plans adoptés depuis le début de la mandature et les différentes contributions du CESER montrent la diversité et l'étendue des besoins économiques, sociaux et environnementaux. **La Région pourra-t-elle mener à bien les investissements qui s'avèreront nécessaires ?**

La CGT relaie l'inquiétude du CESER quant aux moyens dévolus au CARIF-OREF alors que le Conseil Régional met en avant le service public de l'orientation mis en œuvre par cette même structure !

La Région a souhaité avoir la compétence de coordination des acteurs du service public de l'emploi. Mais aura-t-elle les moyens de cette nouvelle mission ?

Pour la CGT, **les choix de politiques publiques de la région ne doivent pas se faire au détriment de ses compétences prioritaires** : le fonctionnement des lycées, la formation professionnelle et les transports régionaux de voyageurs.

Alors que la lutte contre le **réchauffement climatique** apparaît plus nécessaire que jamais, la CGT considère que l'action de la Région dans ce domaine est essentielle. La feuille de route sur la transition énergétique est par conséquent attendue, comme le soutien de la Région aux modes de transport les plus respectueux de l'environnement.

De même, l'action culturelle, dans un contexte de montée de la xénophobie, est essentielle et doit œuvrer pour le vivre ensemble.

La CGT n'est pas opposée aux recherches d'économies. Elle souhaite ainsi l'évaluation des politiques publiques de la Région, notamment en matière de développement économique.

La CGT partage donc pleinement les interrogations du CESER.

Quels moyens budgétaires resteront à la disposition de la Région pour assurer les politiques publiques avec des ressources en baisse, des nouvelles compétences, des nouveaux besoins ?

Quelles sont les politiques publiques qui porteront prioritairement le poids des économies ?

Et finalement, **quelles seront les conséquences** sur les collectivités locales, sur les partenaires et in fine pour les Ligériens ?

La CGT votera le projet d'avis et remercie le rapporteur et la chargée de mission.

QUELQUES POINTS DE VUE EMIS EN SESSION

MEDEF : considère que les formations courtes qualifiantes correspondent aux besoins des entreprises qui ont des difficultés à recruter des salariés qualifiés. Il faut mettre l'accent sur l'apprentissage.

CCI : partage les axes majeurs fixés par la Région qui doit, par ailleurs, donner un signal fort sur la fiscalité.

FO : la politique d'austérité guidée par l'UE conduit au démantèlement de l'Etat et au renforcement de la Région, dans la droite ligne de la loi NOTRe.

Professions libérales : ces orientations budgétaires permettent d'enrayer la mauvaise pente prise par les finances ces dernières années.

Benoit CAILLIAU - Président du CESER : la difficulté de l'exécutif, c'est de dire comment réduire la voilure.

François PINTE - 1er vice-Président du Conseil Régional : tout le monde doit être conscient que l'exécutif ne pourra pas présenter un budget dans la même ligne que les cinq derniers, sinon nous arriverions à 14 années de capacité de désendettement, ce qui ne serait pas soutenable.

Nous aurions préféré ne pas avoir le débat sur la dette cachée et être à l'origine d'une majorité de nos investissements même si, bien sûr, nous partageons la construction des nouveaux lycées. Le plan d'investissement qui a été connu après le vote du budget 2016 a conduit Standard and Poors à dégrader la note de la Région. Les arbitrages sont difficiles.

Ceux qui nous critiqueront sur les économies que nous ferons devront nous dire où nous aurions dû les faire. Nous travaillons à des économies là où cela fait le moins de mal possible.

Nous devons utiliser mieux le levier européen que la précédente majorité.

Notre action est déjà engagée : accompagnement de STX, mise en place de 4 000 formations courtes, d'un schéma de développement économique, travail sur les infrastructures, renégociations du CPER.

VOTES : L'avis proposé a été adopté à l'unanimité (84 voix pour).